

10311, puis répartis dans divers Kommandos : Floha, Janowitz, Hersbrück, etc. Sur ce groupe, 617 ne reviennent pas.

Les 590 autres, restés au camp de quarantaine de Buchenwald, soit montent au grand camp, soit sont éparpillés dans une quinzaine de Kommando et de camps extérieurs : Dora, Schönebeck, Langenstein, Weimar, etc. Sur ce groupe, on compte 161 décès, soit un pourcentage deux fois moindre que dans le groupe parti à Flossenbürg.

Pour l'ensemble de ce transport, il y eut 822 décédés. Précisons, par ailleurs, que deux déportés sont libérés de ces camps de concentration : le premier l'est le 7 juin 1944 du KL Buchenwald et il rentre en France parce que son absence est préjudiciable à la bonne marche de son usine ; le second l'est le 9 octobre 1944 du KL Flossenbürg pour être mis au travail à Erbendorf, sans que l'on connaisse les raisons de ce régime de faveur.

Ce transport est surtout resté célèbre sous le nom de « Convoi des tatoués¹ » à cause d'une polémique concernant les raisons pour lesquelles il avait été envoyé à Auschwitz : soit pour que les déportés y soient exterminés, soit par manque de place à Buchenwald, soit enfin pour qu'ils y soient versés dans des Kommando de travail comme le seront des Français d'autres transports venant de Dachau ou de Mauthausen en novembre 1944.

Aucun document n'a été trouvé confirmant ou infirmant l'une de ces thèses, mais les déportés ayant été tatoués dès leur arrivée à Birkenau, la première hypothèse est à écarter car les SS ne tatouaient pas ceux qui étaient destinés à la chambre à gaz.

Quant à la seconde, celle d'un manque de place à Buchenwald, la longue attente en gare de Weimar et le court séjour à Auschwitz, comme en transit, la rendent plausible². Un autre fait plaide en faveur de cette thèse : les listes. En effet, à l'arrivée d'un transport, une liste des arrivants est dressée par l'administration du camp et renvoyée au *Befehlshaber der Sicherheitspolizei* (BDS) de Paris, qui s'est chargé de la déportation des détenus, comme une sorte de reçu. Pour ce transport, un exemplaire a été retrouvé, dressé le 6 juin 1944 à Buchenwald et numéroté de 100 à 1677³. Cette liste comporte 1578 noms⁴ ; les 99 manquants ayant été remplacés par des détenus polonais ou tchèques qui n'ont rien à voir avec le transport, mais qui permettent d'avoir une comptabilité « en règle ». Ainsi, pour le BDS Paris, un convoi de 1677 déportés parti de Compiègne est arrivé à Buchenwald, comme si l'épisode d'Auschwitz n'avait jamais existé.

Par contre, dans le dossier complet d'un détenu ayant été libéré à Flossenbürg, retrouvé au siège de la gestapo de Berlin et conservé au bureau des archives du monde combattant à Caen, figure sur sa fiche d'entrée à Auschwitz

le tampon « *Meerscham* » (Ecume de mer) qui était le nom de code des transports de déportés destinés au travail⁵. Cela viendrait confirmer la dernière hypothèse.

L'étude des registres reconstitués d'entrée au camp de Compiègne permet de donner un premier aperçu de la composition de ce transport, et notamment de l'origine géographique des déportés. Un cinquième d'entre eux environ, arrive à Compiègne en provenance des prisons parisiennes et de la Seine. Proches de la capitale, les prisons de Rouen (représentant un peu plus de 7 % des déportés de ce transport) et de Blois (avec notamment des arrivées importantes vers le 20 février 1944 entre les matricules « 27600 » et « 28000 ») se distinguent dans ces listes. Un quart des déportés sont originaires du grand ouest français : ce sont surtout les prisons du Finistère, du Morbihan, de Loire-Inférieure, de Gironde et de Haute-Garonne, qui les envoient vers Compiègne. A l'inverse, ils sont moins de 20 % à provenir de l'Est de la France (dont un groupe de Savoie). Enfin, et en dehors des arrivées diverses et de celles non identifiées, mais en continuant de suivre les points cardinaux, il faut noter l'arrivée d'une cinquantaine de personnes de la prison de Marseille et de soixante-dix autres du Pas-de-Calais. Au total, on le voit, les origines sont diverses et elles couvrent, avec des écarts numériques qui peuvent toutefois être importants, l'ensemble du territoire. En cela, la composition de ce transport s'inscrit parfaitement dans celles des autres qui partent durant cette période du camp de Compiègne.

L'étude des dates d'arrestation semble indiquer que ces prisons se vident au fur et à mesure que les arrestations s'accroissent sur le territoire. En effet, plus des trois-quarts des déportés de ce transport sont arrêtés dans les six mois qui précèdent le départ⁶. Moins de 5 % le sont en 1940, 1941 et 1942, et un peu plus de 7 % entre janvier et juin 1943. Par ailleurs, la courbe se modifie surtout nettement à partir de janvier et de février 1944, ces deux mois concentrant 47,3 % des arrestations ; contre 19,9 % ensuite et 21,1 % précédemment, de juillet à décembre 1943. Les arrivées au camp de Compiègne ont donc surtout lieu en mars-avril 1944.

Cette chronologie est évidemment à rapprocher de celle de l'évolution du conflit mondial et de l'occupation allemande en France. Les actions menées contre cette dernière s'accroissent en effet à partir de la fin de l'année 1943, et les arrestations se multiplient d'autant. Parmi celles-ci et à titre d'exemple, une étude menée à partir de listes de l'amicale des déportés de ce transport, portant sur plus de 20 % d'entre eux, permet de faire ressortir la part importante des résistants représentant plus de 70 % des motifs connus. On y retrouve, pour moitié des membres de réseaux de résistance et, pour un quart, des membres

1 C'est d'ailleurs un des seuls convois, avec ceux des « 45 000 » et des « 31 000 » d'Auschwitz, dont les rescapés ont formé une association d'anciens du convoi ou de leurs familles : « l'amicale des déportés du 27 avril 1944 ».

2 Rappelons que le fait se produit au moins pour le transport parti de Compiègne le 21 mai 1944 qui, après une attente à Weimar, est obligé de prendre la direction du KL Neuengamme. Voir la notice de présentation correspondante (point I.214.).

3 Cette liste est complétée par la liste des 1000 noms pour Flossenbürg et par la liste des 677 détenus restés à Buchenwald.

4 Soit les 1561 déportés partis le 12 mai d'Auschwitz, auxquels il faut ajouter les 17 autres arrivés quelques jours plus tard.

5 Plus tard, le nom de code pour ces convois sera « Vent de printemps ».

6 Selon un calcul effectué sur 588 dates d'arrestation connues.